



**PROVINCE DE QUEBEC  
MRC ROBERT-CLICHE  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ODILON-DE-CRANBOURNE**

*Séance ordinaire du 4 mai 2015*

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipale de Saint-Odilon-de-Cranbourne, tenue au 111 rue Hôtel-de-Ville à St-Odilon-de-Cranbourne, le quatrième jour du mois de mai, deux mille quinze, à vingt heures.

**Sont présents :**

Mesdames les conseillères : Lynda Poulin  
Marjolaine Deblois  
Denise Roy

Messieurs les conseillers : Patrice Giguère  
Alain St-Hilaire  
Mario Boily

Tous formants quorum sous la présidence de Monsieur le maire, André Labbé.

**Est également présente :**

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Madame Dominique Giguère.

**Ordre du jour**

- 1. Ouverture de la séance**
  - 1.1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 2. Administration générale et greffe**
  - 2.1. Adoption du procès-verbal avril 2015
  - 2.2. Adoption des comptes
  - 2.3. Présentation états financiers OMH
  - 2.4. Avis de motion règlement clapet de retenue
  - 2.5. Avis de motion règlement sur l'utilisation de l'eau potable
  - 2.6. Avis de motion règlement tarification service incendie
  - 2.7. Adoption règlement no 332-2015 sur le colportage et la sollicitation
  - 2.8. Adoption Manuel employé et politiques (lettre à envoyer)
  - 2.9. Commandite (Club parentaïde, Relais pour la vie Ste-Marie, Classique de golf 2015 CLD, Tournoi du cœur : fondation du cœur Beauce-Échemin)
- 3. Aménagement, urbanisme et hygiène du milieu**
  - 3.1. Branchement aqueduc et égouts Jean-Pierre Colgan
  - 3.2. Nomination comité consultatif d'urbanisme
  - 3.3. Dérogation Pier-Luc Vachon (238 rue Langevin)
  - 3.4. Anciennes lampes réseau d'éclairage public
  - 3.5. Projet réseau
  - 3.6. Plan de développement de la zone agricole
- 4. Travaux publics**
  - 4.1. Prix inspection chaussée
  - 4.2. Travaux été 2015
  - 4.3. Engagement journalier été 2015
- 5. Sécurité public et incendie**
  - 5.1. Rapports d'interventions avril 2015
- 6. Loisir et activités culturelles**
  - 6.1. Adoption plan d'action Politique Familiale
- 7. Affaires nouvelles**
- 8. Période de question**

## **9. Divers**

- 9.1. Lecture de la correspondance
- 9.2. Rapport des organismes
- 9.3. Travaux réparation entrée Bruno Lamontagne
- 9.4. Appui A.D.E.S.O.
- 9.5. Commission scolaire

## **10. Levée de l'assemblée**

### **1.1 Lecture et adoption de l'ordre du jour**

#### **Résolution 1.1-4-05-2015**

Il est proposé par Patrice Giguère et résolu à l'unanimité des membres de ce conseil que l'ordre du jour de cette séance soit accepté.

Adoptée

### **2.1 Adoption du procès-verbal d'avril 2015**

#### **Résolution 2.1-04-05-2015**

Il est proposé par Denise Roy et résolu à l'unanimité des membres de ce conseil que le procès-verbal d'avril 2015 soient adopté tel que préparé par la directrice générale et secrétaire-trésorière, Dominique Giguère.

Adoptée

### **2.2 Adoption des comptes**

#### **Résolution 2.2-04-05-2015**

Il est proposé par Marjolaine Deblois et résolu à l'unanimité des membres de ce conseil que la directrice générale et secrétaire-trésorière, Dominique Giguère, soit autorisée à payer la liste des comptes au 4 mai au montant de 121 862,25\$.

Adoptée

### **2.3 Présentation États financiers OMH**

#### **Résolution 2.3-04-05-2015**

ATTENDU QUE les états financiers 2014 de l'OMH sont présentés par Mme Sylvie Vachon et M. Michel Mathieu;

ATTENDU QUE ces états mentionnent des revenus de 86 383\$ versus des dépenses de 112 752\$, donc un déficit de 26 369, dont 90% absorbé par la SHQ, soit 23 732\$, et 10% absorbé par la Municipalité, soit 2 637\$.

ATTENDU QUE Selon les états financiers, il y aura un montant à déboursier de la part de l'OMH à la SHQ de 10 693\$ et à la Municipalité, l'OMH devra rembourser un montant de 161\$.

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Lynda Poulin et résolu à l'unanimité des membres de ce conseil d'approuver les états financiers 2014 de l'OMH tels que présentés.

Adoptée

### **2.4 Avis de motion règlement clapet de retenue**

#### **Résolution 2.4-04-05-2015**

Le conseiller Alain St-Hilaire donne avis de motion qu'il sera présenté à une séance subséquente de ce conseil un règlement sur les clapets de retenue.

Adoptée

**2.5 Avis de motion règlement sur l'utilisation de l'eau potable**

**Résolution 2.5-04-05-2015**

Le conseiller Mario Boily donne avis de motion qu'il sera présenté à une séance subséquente de ce conseil un règlement sur l'utilisation de l'eau potable.

Adoptée

**2.6 Avis de motion règlement tarification service incendie**

**Résolution 2.6-04-05-2015**

Le conseiller Patrice Giguère donne avis de motion qu'il sera présenté à une séance subséquente de ce conseil un règlement sur la tarification du service incendie.

Adoptée

**2.7 Adoption règlement #332-2015 : Colportage et sollicitation**

Point reporté.

**2.8 Adoption Manuel employé et politiques**

**Résolution 2.8-04-05-2015**

ATTENDU QUE la Municipalité a présenté le 18 mars dernier la dernière version du manuel d'employé;

ATTENDU QUE les employés devaient prendre connaissance du présent manuel;

ATTENDU QUE ce manuel remplace tout contrat signé antérieurement;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Alain St-Hilaire et résolu à l'unanimité des membres d'adopter le présent manuel et les politiques s'y rattachant.

Adoptée

**2.9 Commandites (Club parentaie, Relais pour la vie Ste-Marie, Classique de golf 2015 CLD, Tournoi du cœur : fondation du cœur Beauce-Etchemin)**

**Résolution 2.9-04-05-2015**

ATTENDU QUE le Club parentaie tient sa 13<sup>e</sup> édition du tournoi de golf bénéfice;

ATTENDU QUE le CLD organise sa classique de golf annuel le jeudi 4 juin prochain;

ATTENDU QUE Patrick Bilodeau marchera pour le *Relais pour la vie* à Ste-Marie le 23 mai prochain;

ATTENDU QUE la fondation du cœur Beauce-Etchemin prépare un tournoi du cœur le 29 mai prochain au Club de golf de Beauceville;

POUR CES MOTIF, il est proposé et résolu à l'unanimité des membres de ce conseil de :

- Appuyer le Club parentaire pour un montant de 75,00\$;
- Inscrire la directrice générale comme participante au tournoi de golf annuel du CLD Robert-Cliche au montant de 145\$;
- Accorder 100,00\$ en commandite à Patrick Bilodeau pour le *Relais pour la vie*;
- Refuser la demande de la Fondation du cœur Beauce-Etchemin considérant les sommes déjà accordées à cette même fondation pour d'autres projets.

Adoptée

### **3.1 Branchement aqueduc et égouts Jean-Pierre Colgan**

Une demande a été reçue par M. Colgan à savoir le branchement de sa propriété aux services municipaux (aqueduc, égouts et pluvial). Des vérifications seront faites dans les prochaines semaines pour s'assurer de la faisabilité.

### **3.2 Nomination Comité consultatif d'urbanisme (CCU)**

#### **Résolution 3.2-04-05-2015**

Il est proposé par Alain St-Hilaire et résolu à l'unanimité des membres de ce conseil de nommer les personnes suivantes pour le Comité consultatif d'urbanisme de la Municipalité de Saint-Odilon-de-Cranbourne:

Mme Marjolaine Deblois ;  
M. Patrice Giguère  
Mme Mélissa Chrétien ;  
M. Gilles Poulin ;  
Mme Carole Guenette.

Adopté

### **3.3 Dérogation 2015-01 Pier-Luc Vachon (238 rue Langevin)**

#### **Résolution 3.3-04-05-2015**

ATTENDU QUE la demande de dérogation mineure 2015-01 a été étudiée au CCU le 20 avril 2015;

ATTENDU QUE cette dérogation demandait de rendre réputée conforme l'implantation d'un garage détaché en cour arrière du bâtiment principal de 18 pieds de hauteur, alors que cette construction complémentaire est autorisée sur une hauteur maximale ne pouvant dépasser la hauteur du bâtiment principal (16,8 pieds), tel qu'exigé au règlement de zonage no 324-2014.

ATTENDU QUE le CCU acquiesce à la demande selon la résolution CCU-01-20-04-2015;

POUR CES MOTIS, il est proposé par Lynda Poulin et résolu à l'unanimité membres d'accepter la demande de dérogation mineure 2015-01.

Adoptée

### **3.4 Anciennes lampes réseau d'éclairage public**

#### **Résolution 3.4-04-05-2015**

Il est proposé par Denise Roy et résolu à l'unanimité des membres de ce conseil de demander au contractant, J. M. Pomerleau, de voir à se départir des anciennes lampes du réseau d'éclairage public directement au recyclage, considérant que ces lampes n'ont plus aucune valeur.

Adoptée

### **3.5 Projet réseau**

#### **Résolution 3.5-04-05-2015**

Il est proposé par Patrice Giguère et résolu à l'unanimité des membres de ce conseil d'engager le service d'ingénierie de la MRC Beauce Sartigan pour le relevé des points de la Municipalité dans le cadre du projet réseau au coût de 60.90\$/heure excluant les frais d'administration de 10%.

Adoptée

### **3.6 Plan de développement de la zone agricole**

#### **Résolution 3.6-04-05-2015**

ATTENDU QUE le PDZA est un outil de planification visant à mettre en valeur la zone agricole de la MRC;

ATTENDU QUE la zone agricole couvre environ 92% du territoire municipal;

ATTENDU QUE la réalisation d'un PDZA permet de réunir de nombreux acteurs du milieu en vue d'élaborer une vision concertée et des actions ciblées visant le développement durable des activités agricoles;

ATTENDU QUE plusieurs de ces acteurs ont déjà manifesté leur intérêt à participer activement à la réalisation d'un PDZA sur le territoire de la MRC Robert-Cliche;

ATTENDU QUE les municipalités constituantes de la MRC Robert-Cliche constituent les acteurs de premier plan d'une telle démarche;

ATTENDU QUE la réalisation d'un PDZA comprend un portrait du territoire, un diagnostic complet, l'élaboration d'une vision concertée ainsi que la mise en œuvre du plan d'action;

ATTENDU QUE cette démarche permettra aux communautés locales d'enrichir leurs connaissances, de mettre en évidence les contraintes et opportunités du milieu agricole et de réaliser des actions concrètes visant le développement durable du territoire et des activités agricoles;

SUR LA PROPOSITION de Denise Roy et résolu à l'unanimité des membres de ce conseil d'appuyer la MRC dans sa démarche de réalisation d'un Plan de développement de la zone agricole, pour l'ensemble de son territoire.

Adoptée

### **4.1 Prix inspection chaussée**

#### **Résolution 4.1-04-05-2015**

ATTENDU QUE la firme WSP Canada a demandé deux propositions pour l'inspection des chaussées en vue du plan d'intervention de la TECQ 2015;

ATTENDU QUE les propositions se résument comme suit :

<b>Nom</b>	<b>Prix avant taxes</b>
LVM	2 350.00 \$
Groupe Trifide	3 400.00 \$

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Mario Boily et résolu à l'unanimité des membres de ce conseil que la municipalité de Saint-Odilon-de-Cranbourne octroie le contrat à LVM pour l'inspection des chaussées.

Adoptée

### **4.2 Travaux été 2015**

La Directrice générale résume les différents travaux à effectuer au cours de l'été 2015 au niveau des travaux publics.

### **4.3 Engagement journalier été 2015**

#### **Résolution 4.3-04-05-2015**

Il est proposé par Alain St-Hilaire et résolu à l'unanimité des membres de ce conseil d'autoriser la Directrice générale, en cas de besoin, à voir à l'engagement d'un homme supplémentaire au niveau des travaux publics. Des vérifications seront faites pour connaître la disponibilité de certaines ressources ayant voulu offrir leur service.

Adoptée

## **5.1 Rapport d'intervention avril 2015**

### **Résolution 5.1-04-05-2015**

Il est proposé par Lynda Poulin et résolu à l'unanimité des membres de ce conseil d'accepter le rapport mensuel d'avril 2015 du service incendie tel que présenté par le directeur incendie, Robert Ruel.

Adoptée

## **6.1 Adoption plan d'action Politique familiale**

### **Résolution 6.1-04-05-2015**

Il est proposé par Marjolaine Deblois et résolu à l'unanimité des membres de ce conseil d'adopter le plan d'action de la Politique familiale pour la Municipalité de Saint-Odilon-de-Cranbourne tel que présenté.

Adoptée

## **8. Période de questions**

Un citoyen fait état de certains travaux effectués dans son secteur.

Le conseil municipal demande à la directrice générale d'évaluer la rentabilité du contrat du MTQ et de l'entretien hivernal. Un tableau représentant les revenus et les coûts sera fourni pour la prochaine séance du conseil. De plus, le conseil se questionne sur l'entretien de la machinerie à venir.

## **9.1 Lecture de la correspondance**

La directrice générale et secrétaire-trésorière fait la lecture de la correspondance.

## **9.2 Rapport des organismes**

Les conseillers concernés font un rapport des organismes : l'O.T.J., le H.L.M. et le Centre Curé Larochelle.

## **9.3 Travaux réparation entrée Bruno Lamontagne**

Tel que discuté lors d'une séance subséquente, des travaux devront être effectués pour empêcher l'eau de se diriger dans l'entrée de M. Lamontagne. Des vérifications seront effectuées pour la construction d'une chaîne de trottoir en ciment.

## **9.4 Appui A.D.E.S.O.**

### **Résolution 9.4-04-05-2015**

Il est proposé par Mario Boily et résolu à l'unanimité des membres de ce conseil d'appuyer l'ADESO dans sa nouvelle démarche d'accès à la propriété en accordant un budget supplémentaire de 10 000\$.

Adoptée

## **10. Levée de l'assemblée**

### **Résolution 10-04-05-2015**

Il est proposé par Lynda Poulin que la séance soit levée à 21h35.

Adoptée

Je, André Labbé, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

---

**André Labbé,  
Maire.**

---

**Dominique Giguère,  
Directrice générale,  
Secrétaire-trésorière.**